

Références bibliographiques

Le modèle de référence bibliographique présenté ici s'inspire des cas les plus souvent rencontrés. Sauf mention contraire, les exemples présentés illustrent des cas de références bibliographiques (c'est-à-dire permettant d'identifier un document sans être une description complète) citées en note de bas de page, et non en bibliographie générale.

Il appartient aux auteurs et aux directeurs scientifiques de veiller à la cohérence et à l'uniformisation des références bibliographiques sur l'ensemble de l'ouvrage. Tout autre système peut être exceptionnellement accepté à la condition de répondre aux exigences de rigueur, clarté et harmonisation.

⊗ Dans les bibliographies, il est impératif de répéter le nom des auteurs et autrices plutôt que d'utiliser des tirets pour les remplacer.

LIVRES

Cas généraux

Monographie

- Prénom ou initiale Nom, *Titre*, lieu de publication, éditeur, date de publication

| Jean Baudrillard, *Simulacres et simulations*, Paris, Galilée, 1981.

Ouvrage collectif

- Prénom ou initiale Nom suivi de (dir.) ou (éd.), *Titre*, lieu de publication, éditeur, date de publication

| Josette Pontet (dir.), *Histoire de Bayonne*, Toulouse, Privat, 1991.

Contribution dans un collectif

- Prénom ou initiale Nom, « Titre de la contribution », dans Prénom ou initiale Nom du directeur de publication suivi de (dir.) ou (éd.), *Titre*, lieu de publication, éditeur, date de publication, pagination

Mark Aldridge, Lucy Mazdon, « La télévision britannique : un enjeu public », dans Marie-Françoise Lévy, Marie-Noëlle Sicard (dir.), *Les lucarnes de l'Europe. Télévisions, cultures, identités (1945-2005)*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2008, p. 115-124.

- Toujours utiliser « dans » (jamais *in*) entre le titre de la contribution et le nom de l'auteur

Thèses et mémoires inédits

- Prénom ou initiale Nom, *Titre*, type de mémoire (maîtrise, thèse, etc.) dirigé par prénom ou initiale Nom du directeur, établissement, date de la soutenance, nombre de volumes

Nathalie Veiga, *Les voyages officiels de Louis-Philippe I^{er} en province : contribution à l'étude de la mise en scène du pouvoir royal sous la monarchie de Juillet*, mémoire de maîtrise dirigé par Alain Corbin, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 1992.

Communication inédite dans un colloque

- Prénom ou initiale Nom, « Titre de la communication », communication au colloque « Titre du colloque », lieu (date), dactyl.

Cécile Chartrain, Stéphanie Kunert, « Engagement militant, féminisme et convergence des luttes chez les Panthères roses », communication au colloque international « Genre, codes et quotidien », Rouen, université Mont-Saint-Aignan (16-17 juin 2005), dactyl.

Catalogue d'exposition

- Prénom ou initiale Nom, *Titre*, cat. expo., ville et lieu de l'exposition (dates de l'exposition), lieu de publication, éditeur, date de publication

Geneviève Bresc-Bautier (dir.), *Renaissance. Révolutions dans les arts en Europe (1400-1530)*, cat. expo., Lens, musée du Louvre-Lens (12 décembre 2012-11 mars 2013), Paris, Somogy/Musée du Louvre-Lens, 2012.

Notice de dictionnaire ou d'encyclopédie

- Le titre de la notice est précédé de l'abréviation s. v. en italique (*sub verbo*)

Colette Beaune, s. v. « Couronne », dans Claude Gauvard, Alain de Libera, Michel Zink, *Dictionnaire du Moyen Âge*, Paris, Puf, 2004, p. 357.

Document électronique

- En plus des informations bibliographiques usuelles, il faut mentionner l'URL et la date de consultation. Si les URL sont trop longues, nous nous réservons le droit de ne conserver que le nom du site s'il est possible de retrouver la publication via le moteur de recherche interne du site.

Jean-Marc Vernier, « La culture en mal de politique. La concentration des industries culturelles en Europe face au défi de la diversité », mars 2005 (<http://lexception.rezo.net/>, consulté le 4 mars 2013).

Référence bibliographique déjà citée

En note de bas de page, une référence déjà citée reprend intégralement (si le titre est court), ou partiellement le titre de l'œuvre et le nom de son auteur. (La partie du titre supprimée est remplacée par des points de suspension. On veillera cependant à préserver un sens au titre abrégé.)

On évitera donc le système anglais (Nom, date) ou les renvois à la note de bas de page de la première mention en long de la référence (Nom, *op. cit.* n. 3)

- Pour un ouvrage, on utilise l'abréviation latine *op. cit.* (*opere citato*, ouvrage cité) en italique (et non o.c.)

■ Baudrillard, *Simulacres et simulations*, *op. cit.*, p. 23.

- Pour un article dans un collectif ou dans un périodique, on utilise l'abréviation *art. cité* en romain (et non *art. cit.* ou *art. cit.*)

■ Karila-Cohen, « Comment peut-on être commissaire ?... », *art. cité*, p. 85.

- La locution latine *loc. cit.* (*loco citato*, passage cité) est réservée pour renvoyer à une citation déjà mentionnée aux mêmes pages
- Si une même référence est mentionnée dans deux notes de bas de pages consécutives, on utilise l'abréviation *ibid.* (*ibidem*)

■ 1. C. Emsley, *Gendarmes and the State...*, *op. cit.*, p. 89-91.

■ 2. *Ibid.*, p. 124.

■ 3. *Ibid.*

- On évite de placer *ibid.* en première note de bas de page d'une page paire
- On réserve la locution latine *id.*, en romain et en bas de casse (*idem*, le même), pour renvoyer à d'autres travaux d'un même auteur cité immédiatement avant. On acceptera la forme féminine *ead.* pour une auteure

■ G. Dagron, *Naissance d'une capitale. Constantinople et ses institutions de 330 à 451*, Paris, Puf, 1974 ; *id.*, *Constantinople imaginaire. Études sur le recueil des Patria*, Paris, Puf, 1984.

C. Bozzolo, « Laurent de Premierfait et Tércence », dans id. (dir.), *Un traducteur et un humaniste de l'époque de Charles VI. Laurent de Premierfait*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2004, p. 161.

1. J.-M. Berlière, *L'institution policière...*, op. cit., p. 5.

2. Id., *Le monde des polices en France (XIX^e-XX^e siècles)*, Bruxelles, Complexe, 1996.

- Rappel : la locution latine *infra* (en italique) renvoie à une information citée plus loin dans l'ouvrage (= ci-dessous) ; *supra* (en italique) renvoie à une information placée avant (= ci-dessus)

Cas particuliers

Auteur

Auteur principal

- Dans une bibliographie générale, le nom précède le prénom

LE GOFF Jacques ou LE GOFF J.

- En note de bas de page, le prénom est placé avant le nom

Jacques Le Goff ou J. Le Goff

- Les initiales des prénoms étrangers sont séparées par une espace insécable

Auteur secondaire (éditeur scientifique/directeur de publication)

- Même présentation qu'un auteur principal suivi de la mention abrégée (dir.) ou (éd.).
- On francise les mentions de direction scientifique ou d'éditeur en langue étrangère

a cura di [IT], ed. ou eds. (editor[s]) [EN], Hg. ou Hrsg. (Herausgeber) [DE] à remplacer par (éd.).

- Les abréviations (dir.) et (éd.) sont toujours au singulier même s'il y a plusieurs directeurs
- Pour l'éditeur d'un texte ancien, on utilise l'abréviation « éd. par » suivie du nom de l'éditeur

Théodore Agallianos, *Dialogue avec un moine contre les Latins (1442)*, éd. par Marie-Hélène Blanchet, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2013.

Auteur ancien

- On entend par auteur ancien, un auteur de l'Antiquité grecque et latine, du Moyen Âge et de l'époque moderne
- Pour le Moyen Âge, le prénom précède toujours le nom, même en bibliographie générale

■ Jean Buridan, *Quaestiones in Praedicamenta*, éd. par J. Schneider, Munich, Bayerischen Akademie der Wissenschaften, 1983.

- On francise le nom de l'auteur s'il apparaît sous forme latine ou étrangère

■ Petrus Abaelardus, *Sic et non* => Pierre Abélard, *Sic et non*

Auteur anonyme

- On signale un auteur anonyme par l'abréviation [anon.] placée entre crochets. Si l'identité peut être restituée, elle l'est entre crochets

■ [Anon.], *La gendarmerie nationale devant les Chambres*, Paris, Lavauzelle, 1882.

Plusieurs auteurs

- Jusqu'à trois auteurs, ils sont séparés par une virgule et l'on conserve l'ordre dans lequel ils apparaissent sur la page de titre (même si l'ordre alphabétique n'est pas respecté)

■ B. Rouget, D. Sagot-Duvaurox, S. Pflieger, *Le marché de l'art contemporain, prix et stratégies*, Paris, La Documentation française, 1991.

- Plus de trois auteurs, on utilise l'abréviation latine *et al.* (*et alii*) tout en italique et l'on ne conserve que les prénom et nom du premier auteur cité

■ F. Abecassis *et al.*, *La France et l'Algérie : leçons d'histoire. De l'école en situation coloniale à l'enseignement du fait colonial*, Lyon, INRP, 2008.

- On remplace par *et al.* les abréviations étrangères

u. a (unter anderem) [DE]

Titre et sous-titre

Composition

- Seule la première lettre du titre prend une capitale initiale, sauf si un usage typographique l'exige

■ J.-J. Becker, *La Grande Guerre*, Paris, Puf, 2004.

■ S. Jeannesson, *La guerre froide*, Paris, La Découverte, 2002.

Titre en langue étrangère

- Pour les titres anglo-saxons, on conserve les capitales aux noms, verbes, adjectifs et adverbess

E. Narmour, *The Analysis and Cognition of Basic Melodic Structures: The Implication-Realization Model*, Chicago, Chicago University Press, 1990.

- Si l'on souhaite donner la traduction d'un titre en langue étrangère, on l'indique en romain entre crochets immédiatement après le titre

N. Antal, *Színészeti lexikon* [Dictionnaire de l'art théâtral], Budapest, Gyiozio A., 1930.

- La traduction d'un ouvrage sera indiquée si elle est pertinente. L'édition originale pourra être rappelée entre crochets en toute fin de la référence bibliographique

T. E. Lawrence, *Les sept piliers de la sagesse*, trad. de l'angl. par C. Mauron, Paris, Payot, 1992.

F. Paravidino, *Nature morte dans un fossé*, trad. par P. Pizzuti, Paris, L'Arche, 2006 [éd. orig. *Natura morta in un fosso*, Milan, Ubulibri, 2002].

- Inutile d'indiquer « trad. fr. » sans autre précision ou sans référer à l'édition originale (le premier exemple ci-dessous est à éviter)

É. François, H. Schulze (dir.), *Mémoires allemandes*, trad. fr., Paris, Gallimard, 2007.

É. François, H. Schulze (dir.), *Deutsche Erinnerungsorte*, Munich, 2001, 3 vol. [trad. fr. *Mémoires allemandes*, Paris, Gallimard, 2007].

Titre bilingue

- On les sépare par une barre oblique

Janine Pierret, « Dites leur ce qu'il ne m'est pas possible de dire : je suis homosexuel et séropositif », *Discours social/Social Discourse*, 6/3-4, 1994, p. 33-45.

Sous-titre

- Le sous-titre d'un ouvrage français est séparé du titre principal par un point

M. Imberty, *La musique creuse le temps. De Wagner à Boulez : musique, psychologie, psychanalyse*, Paris, L'Harmattan, 2005.

Titre d'un colloque (congrès, table ronde, etc.)

- S'il fait partie intégrante du titre, le composer en italique comme suit :

Des sociétés en mouvement. Migrations et mobilité au Moyen Âge. XL^e congrès de la SHMESP (Nice, 4-7 juin 2009), Paris, Éditions de la Sorbonne, 2010.

- S'il s'agit de préciser le caractère de la publication, comme un commentaire au titre, en romain

■ M. Vergé-Franceschi (dir.), *Guerre et commerce en Méditerranée (IX^e-XX^e siècles)*, actes du colloque (Bordeaux, 3-7 avril 1988), Paris, Veyrier (Kronos, 12), 1991.

Titre dans un titre

- Un titre d'œuvre dans un titre composé en italique sera composé en romain. On pourra éventuellement le placer entre guillemets, notamment s'il est placé au début du titre

■ P. J. Rhodes, *A Commentary on the Aristotelian Athenaion Politeia*, Oxford, Clarendon Press, 1981.

- La même règle s'applique pour un mot ou expression en langue étrangère

■ Y. Thomas, *Mommsen et l'Isolierung du droit. Rome, l'Allemagne et l'État*, Paris, De Boccard, 1984.

Partie d'ouvrage

- Par partie d'ouvrage, on entend dans une monographie, le renvoi à un chapitre, partie, introduction, etc. On l'indique après la date d'édition entre guillemets, sans mention de pagination

■ P. Ismard, *La cité des réseaux, Athènes et ses associations (VI^e-I^{er} siècle av. J.-C.)*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2010, chap. 2, « Les associations athéniennes et la définition de la citoyenneté de Solon à Lycurgue ».

Lieu de publication

- La mention de la localité où se trouve le siège de la maison d'édition est obligatoire
- Si le lieu de publication est inconnu, on le remplace par l'abréviation s. l. (sans lieu) en romain. On le restitue entre crochets

■ *Titre*, s. l., 1989 / *Titre*, [Francfort], 1989

- Les villes étrangères sont traduites en français

■ Leiden par Leyde, Frankfurt a M. par Francfort-sur-le-Main, Den Haag par La Haye, Köln par Cologne, etc.

- Plusieurs lieux sont séparés par une barre oblique. On en mentionnera jusqu'à trois maximum

■ P. R. Anstey, *The Philosophy of Robert Boyle*, Londres/New York, Routledge, 2000.

- On remplace par s. l. (ou on adapte à la typographie française) les abréviations étrangères

o. O. (ohne Ort) [DE], n.p. (no place) [EN], s. l. (sin lugar) [ES], s.l. (senza luogo) [IT]

Éditeur

- Les noms d'éditeur formés d'un patronyme s'écrivent normalement en long, y compris le prénom (éviter A. Colin)

Armand Colin, Odile Jacob, Albin Michel, mais on autorisera Fayard, Grasset, Privat, etc.

- En principe, on ne garde que le nom spécifique de l'éditeur. On peut supprimer les indications commerciales, les articles, le mot « édition » quand ils sont génériques

Seuil (Éditions du Seuil), Cerf (Éditions du Cerf), La Découverte (Éditions de La Découverte), Mitt Press (The Mitt Press), Kluwer Academic (Kluwer Academic Publishers)

- On conserva la mention dans les cas suivants :

CNRS Éditions, Éditions de l'EHESS, ENS Éditions

- On ne traduit pas le nom des éditeurs étrangers, même pour les organismes
- Éditeurs universitaires : on transcrit de préférence leur nom en long. Si on les abrège, le faire sous forme de sigle et jamais sous forme d'acronyme

Presses universitaires de Rennes (PUR), Presses Sorbonne nouvelle (PSN), Presses universitaires de Limoges (PULIM), Oxford University Press (OUP)

On acceptera l'acronyme Puf pour les Presses universitaires de France (qui ne sont pas des presses d'université).

- Dans le cas d'une coédition, lieux de publication et éditeurs sont séparés par une barre oblique et séparés par une virgule

A. Beydoun, *Le Liban, itinéraires dans une guerre civile*, Paris/Beyrouth, Karthala/CERMOC, 1993.

- Un éditeur inconnu est signalé par l'abréviation s. n. (sans nom [sine nomine]) [plus rarement s. é.]
- On remplace par s. n. les abréviations étrangères s'il y a lieu

s. e. (sin editor) [ES], s.e. (senza editore) [IT]

- On reprend le nom exact de l'éditeur de l'époque si le nom a changé depuis

Jean-Baptiste Duroselle, *La France de la Belle Époque*, 2^e éd., Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1992 [et non Presses de Sciences Po]

Date de publication

- Si la date est inconnue, on le signale par l'abréviation s. d. (sans date)
- On remplace par s. d. les abréviations étrangères

o. J. (ohne Jahr) [DE], n.d. (no date) [EN], s. d. (senza data) [ES], s.d. (sine data) [IT]

- Une année probable ou qui peut être restituée est signalée entre crochets (on se référera notamment à l'achevé d'imprimer qui figure en dernière page de l'ouvrage)
- Pas encore paru : on l'indique par « sous presse », ou « à paraître » (vérifier que cette information est toujours d'actualité avant le BAT)

Collection

- Le nom de la collection se place immédiatement après le nom de l'éditeur, entre parenthèses, éventuellement suivi du numéro

Enfance abandonnée et société en Europe (XIV^e-XX^e siècle), Rome, École française de Rome (Collection de l'École française de Rome, 140), 1991.

Gallimard (Bibliothèque de la Pléiade) ; Flammarion (GF Philosophie) ; La Découverte (Repères, 405)

- On ne traduit pas le nom des collections, et elles sont toujours composées en romain
- Une série dans une collection est indiquée après le numéro de la collection et séparée par une barre oblique

Laurent Feller, Ana Rodríguez (dir.), *Objets sous contraintes. Circulation des objets et valeur des choses au Moyen Âge*, Paris, Éditions de la Sorbonne (Histoire ancienne et médiévale, 120 / Série du Lamop, 1), 2013.

Publications en plusieurs volumes

- On indique le nombre général de volumes à la fin de la référence bibliographique, après la date

E. Lemberg, *Nationalismus*, Hambourg, Rowohlt, 1964, 2 vol.

- Si l'on cite un tome particulier ayant un titre propre, on le mentionne après le titre principal. (On évitera, dans une référence bibliographique en note de bas de page, de citer aussi les éventuels directeurs scientifiques du tome.)

■ E. Lemberg, *Nationalismus*, t. 1, *Psychologie und Geschichte*, Hambourg, Rowohlt, 1964.

- Si l'on cite un tome particulier sans titre, après la date

■ D. H. French, C. S. Lightfoot (éd.), *The Eastern frontier of the Roman Empire*, Oxford, BAR, 1989, t. 1, p. 214.

- On remplace par t. les abréviations étrangères

■ Bd. (Band) ou Bde. (Bände) [DE]

Commentaires sur l'édition

Il s'agit ici des différentes éditions dont peut faire l'objet un ouvrage.

- Une édition autre que la première : on l'indique immédiatement après le titre de l'ouvrage

■ A. Kaspi, *La vie politique aux États-Unis*, 3^e éd., Paris, Armand Colin, 1977.

- On ajoutera éventuellement les compléments d'information sous forme abrégée

■ 2^e éd. rev. et augm. ; rééd. anast. ; etc.

- Mention de la première édition : si cette indication est pertinente, on l'indique entre crochets après la date de publication sans autre mention que la date

■ E. Hobsbawm, T. Ranger (dir.), *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005 [1983].

- On traduit et transpose avec les abréviations françaises les mentions ou pratiques étrangères

■ 5th edn. [EN] par 5^e éd. ; 3.^a ed. [ES] par 3^e éd. ; 2^a ed. [IT] par 2^e éd. ;
 1989 [DE] par 3^e éd.

Pagination

- Inutile de donner dans les références bibliographiques en note de bas de page le nombre total de pages

- Pour des pages successives, utiliser l'abréviation « et suiv. » plutôt que les abréviations latines *sq.* ou *sqq.*

|| p. 123 et suiv.

- Une série de pages discontinues

|| p. 24, 45 et 65-69

- Des pages en particulier

|| p. 377-422, ici p. 417-418 (plutôt que spéc. ou en part.)

- Plusieurs pages toujours avec un seul p. et non avec pp.
- On remplace les abréviations étrangères si besoin

|| S. 15 [DE] par p. 15 ; S. 32 f. ou S. 32 ff. [DE] par p. 32 et suiv.

Foliotation

- On ne signale pas le recto, sauf pour indiquer le recto-verso d'un même folio. Les abréviations sont collées.

|| fol. 4 [= folio 4 recto] ; fol. 5rv [= folio 5 recto et verso] ; fol. 8-9v [= folio 8 recto à 9 verso] ; fol. 12v [= folio 12 verso] ; fol. 4-5 [= folio 4 recto à 5 recto]

PÉRIODIQUES

Cas général

- Prénom ou initiale Nom, « Titre de l'article », *Titre du périodique*, tomaison, date, pagination

Guido Braun, « Frédéric-Charles Moser et les langues de la diplomatie européenne (1648-1750) », *Revue d'histoire diplomatique*, 113, 1999, p. 261-278.

Cas particuliers

Auteur

- Mêmes recommandations que pour un ouvrage

Titre et dossier

Titre du périodique

- Comme les titres de livre, les titres des publications en série se composent en italique

Vingtième Siècle. Revue d'histoire, Revue des deux mondes, Annales ESC, Past & Present

- Si un titre de dossier accompagne le titre usuel de la revue, on le place après la date précédé d'une virgule

V. Moul, « Translation as Commentary? The Case of Ben Jonson's *Ars Poetica* », *Palimpseste*, 20, 2007, *De la traduction comme commentaire au commentaire de traduction*, p. 59-77.

- On omet en revanche les mentions de direction ou de coordination desdits dossiers

Titre de l'article

- Il se compose en romain entre guillemets
- Ne jamais intercaler « dans » entre le titre de l'article et le titre du périodique
- Pour les titres anglo-saxons, on conserve les capitales aux noms, verbes, adjectifs et adverbes

John Muncie, « Governing Young People: Coherence and Contradiction in Contemporary Youth Justice », *Critical Social Policy*, 26, 2006, p. 782.

- La traduction d'un titre d'article se place entre crochets après le titre

Muhammad al-Habīb al-'Azīzī, « Maḥallat al-Šitā' wa al-Šayf » [La mahalla d'hiver, la mahalla d'été], *Cahiers de Tunisie*, 172, 1996, p. 13-49.

Tomaison

- On supprime les abréviations des tomes, volumes, numéros, livraisons, fascicules, etc. Les numéros composés sont séparés par une barre oblique

Bibliothèque de l'École des chartes, 128/1, janv.-juin 1970 [= t. CXXVIII, 1^{re} livraison, janvier-juin 1970]

L'année psychologique, 62/2, 1962 [= 62^e année, n° 2]

Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge-Temps modernes, 94/2, 1982 [= t. 94, n° 2, 1982]

Journal of Southern History, 67/4, nov. 2002 [= Vol. 67, No. 4, November 2002]

- Les numéros doubles sont liés par un trait d'union

Médiévales, 22-23, 1992 [= n°s 22-23]

- Les mentions de séries et nouvelles séries seront conservées sous forme abrégée

Annales de l'Est, 6^e sér., 51/1, 2006 [= 6^e série, 51^e année, n° 1, 2006]

- On remplace par « nouv. sér. » les abréviations étrangères

NS (new series) [EN], NF (neue Folge) [DE], n. s. (nueva serie) [EN], n.s. (nuova serie) [IT]

Lieu de publication, éditeur

- On ne les mentionne pas.

Une réédition

- Un article repris dans un livre (monographie ou collectif) dont on indique la date de première édition

Anne Rorimer, « The Date Paintings of On Kawara » [1991], repris dans *On Kawara, Whole and Parts (1964-1995)*, Dijon, Les presses du réel, 1996, p. 466.

Date de publication

- La date est placée après le numéro et précédée d'une virgule
- Pour un journal (quotidien, hebdomadaire), la date est indiquée de préférence en long

| *Le Monde*, 18 mars 1976 ou *Libération*, 24/10/2003.

- On traduit les mois, les saisons, etc.

Pagination

- Mêmes recommandations que pour un ouvrage

Abréviations usuelles

ann. : annexe(s)
AM : Archives municipales
bibl. : bibliothèque
col. : colonne(s)
doc. : document(s)
f. : feuillet(s)
fol. : folio(s)
ms. / mss : manuscrit / s
n° / n^{os} : numéro / s
par ex. : par exemple
suppl. : supplément
v. : vers

AN : Archives nationales
art. : article(s)
bull. : bulletin
coll. : collection
ép. : épître
fasc. : fascicule(s)
graph. : graphique(s)
n. : note(s)
nouv. éd. : nouvelle édition
postf. : postface
s. l. n. d. : sans lieu ni date
vol. : volume(s)

AD : Archives départementales
av.-pr. : avant-propos
chap. : chapitre(s)
c. r. : compte rendu
épil. : épilogue
fig. : figure(s)
l. : ligne(s)
n. d. t. : note du traducteur
p. : page(s)
préf. : préface
tabl. : tableau

Vérifier une référence bibliographique

- Sur Internet, nous vous conseillons le [Catalogue collectif de France](#) pour les publications françaises et le [Karlsruhe Virtual Catalog](#) qui donne accès aux principales bibliothèques du monde (British Library, Library of Congress, etc.) pour toutes les autres.
- N'hésitez pas, non plus, la consultation de [Google.books](#), voire des sites marchands, qui permettent de visualiser la page de titre.
- Pour plus de détails, on lira avec beaucoup d'intérêt : Marie-Louise Dufour, *Le tapuscrit. Recommandations pour la présentation de travaux de recherche en sciences humaines*, nouvelle édition, revue et mise à jour, Paris, Éditions de l'EHESS, 1999 [1971].

L'équipe des Éditions de la Sorbonne vous remercie pour votre collaboration et reste à votre entière disposition pour toute aide qu'elle pourrait vous apporter.

Éditions de la Sorbonne

<http://www.editionsdelasorbonne.fr>

Librairie et administratif

212 rue Saint-Jacques 75005 Paris

Bertrand Tillier
Directeur

Bertrand.Tillier@univ-paris1.fr

Frederic Fruteau de Laclos
Directeur-adjoint

Frederic.Fruteau-De-Laclos@univ-paris1.fr

Michel Ikama

Responsable administratif
et financier

Michel.Ikama@univ-paris1.fr
01 43 25 80 15

Youssef Mnemoï

Responsable du réassort
et de la gestion du stock

01 43 25 80 15

Service édition

21 rue Broca 75005 Paris

Laurent Tournier
Responsable d'édition

ltournier@univ-paris1.fr
01 53 55 28 40

Audrey Orillard
Éditrice

audrey.orillard@univ-paris1.fr
01 53 55 27 06

Marie Brunet
Éditrice

marie.brunet@univ-paris1.fr
01 53 55 27 21

Emmanuelle Jeu
Éditrice

emmanuelle.jeu@univ-paris1.fr
01 53 55 27 34

Martin Dulong
Éditeur, chargé des revues
et publications numériques

martin.dulong@univ-paris1.fr
01 53 55 27 20

Camille Scotto d'Ardino
Responsable de la diffusion
et de la commercialisation

camille.scotto-dardino@univ-paris1.fr
01 53 55 27 71